



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-428

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
ARRÊTÉ DU MAIRE
portant sur
Autorisation d'occupation du domaine public

1 rue Jean Jaurès / du 17 octobre au 1^{er} novembre 2025

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Monsieur Hervé Josien, propriétaire des Pompes Funébres Josien, situé au 1 rue Jean Jaurès à Isbergues

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir les accidents étant donné que le trottoir est inaccessible

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Josien Hervé est autorisé à utiliser le domaine public devant son entreprise au 1 rue Jean Jaurès à Isbergues pour la vente de fleurs à l'occasion des fêtes de la Toussaint du 17 octobre au 1^{er} novembre 2025.

Article 2 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **22 OCT. 2025**

Publié le **22 OCT. 2025**

Le Maire,

David THELLIER